

*Le*  
*STADE VÉLODROME*  
*MUNICIPAL*



# Bilan des Manifestations organisées

## du 17 Mars 1934 au 17 Mars 1935

	RECETTES	DÉPENSES	BÉNÉFICES	
Foot-ball .....	946.287 20	766.767 46	179.529 74	
Cyclisme .....	164.120 90	156.536 33	7.584 57	
Boxe .....	174.663 60	147.291 49	27.372 11	
Basket ball, Hocket, divers.	2.727 »	66 »	2.661 »	
Athlétisme .....	12.718 »	5.321 80	7.396 20	
Rugby.....	3.582 »	2.722 »	860 »	
Piscines {	Compétitions....	73.728 »	51.862 80	21.865 20
	Bains .....	69.188 »	»	69.188 »
Attractions sportives .....	22.942 »	18.680 37	4.261 63	
Location à la Sté " Air et Soleil "	7.725 »	»	7.725 »	
Buvette {	Loyer d'un an....	25.000 »	»	25.000 »
	Retourne 0 fr. 10 par bouteille vendue.	3.147 20	»	3.147 20
	<b>1.505.828 90</b>	<b>1.149.238 25</b>	<b>356.590 65</b>	
Dépenses à déduire :				
Frais d'exploitation .....	»	74.707 06	»	
Personnel sur rôle .....	»	87.049 25	»	
	<b>1.505.828 90</b>	<b>1.310.994 56</b>	<b>194.834 34</b>	

RÉCAPITULATION .....	RECETTES .....	1.505.828 90
	DÉPENSES .....	1.310.994 56
	BÉNÉFICES .....	194.834 34



Vue générale du Stade-Vélodrome Municipal



Les trois piscines du Stade. Au premier plan la piscine d'eau douce pour enfants

# Le Stade Vélodrome Municipal

La jeunesse algéroise, qui de tout temps a montré une prédilection pour les exercices physiques et les sports de plein air, n'a pas toujours eu à sa disposition un terrain convenable pour se livrer à ses ébats.

Il suffit de faire un retour en arrière d'une quinzaine d'années pour avoir encore à l'esprit le spectacle des rencontres de football organisées par les clubs locaux sur le Champ de Manœuvre où, chaque dimanche, ceux-ci se disputaient une parcelle de terrain sur laquelle il leur serait possible de planter les poteaux de but et de tracer les limites de l'emplacement qu'ils se réservaient ; limites que ne respectaient pas toujours les spectateurs.

Pour parer à ces inconvénients et favoriser le développement des sports à Alger, la Municipalité réussit à obtenir le 30 octobre 1920 du Génie Militaire, la concession, à titre précaire et révocable, d'une parcelle dépendant du dit Champ de Manœuvre sur laquelle elle projetait de créer un Stade Municipal.

Par contrat du 8 décembre 1920 la Ville rétrocédait la dite concession d'occupation à MM. CHAMPAULT et DORMOY à charge pour les concessionnaires de créer un Stade dont une partie servirait aux exhibitions et l'autre à l'entraînement.

Il était prévu dans l'acte de rétrocession que les concessionnaires se substitueraient pleinement à la Commune pour toutes les clauses et conditions du prix de concession et ce pour une durée de 15 ans, sans pouvoir prétendre à aucune indemnité au cas de reprise du terrain par l'autorité militaire.

Le Stade fut ainsi créé.

Par la suite l'acquisition par la Ville des terrains du Champ de Manœuvre et la mise à la disposition de l'Office public d'habitations à bon marché et de l'autorité militaire de parcelles diverses destinées à la construction d'immeubles de logements et d'un manège militaire entraînèrent la suppression des terrains d'exhibitions et d'entraînement du Stade.

En vue d'obvier à cette disposition, par délibération du 6 mai 1927, la Municipalité décidait l'achat à proximité immédiate du Jardin d'Essai d'un terrain de 3 hectares environ appartenant à la Société Civile et Immobilière du Ruisseau et sa concession à M. Champault pour une durée de 35 ans.

Obligation était faite au concessionnaire :

1° D'édifier sur cet emplacement un Stade et d'effectuer dans cet objet pour trois millions au minimum de travaux ;

2° De constituer dans le délai d'un an une Société en vue de la construction et de l'exploitation du futur Stade et de ses annexes.

La Ville s'engageait de son côté à contribuer pour une somme de 500.000 francs dans la dépense d'aménagement.

Elle restait propriétaire du terrain dont la jouissance n'était concédée que moyennant une redevance de 1 franc par an et participait aux bénéfices de l'exploitation suivant certaines modalités, acquérant en outre au bout de 35 ans la pleine et entière propriété de toutes les constructions élevées et de tous les aménagements du Stade.

Cette convention a été dénoncée par les parties en cause suivant acte en date du 9 mars 1934.

L'exploitation du Stade Municipal a été assurée à compter du 17 mars suivant par le Service des Produits Communaux.



Le Stade Municipal actuel a, comme il a été dit, été construit au Ruisseau.

Adossé à ce magnifique parc qu'est le Jardin d'Essai, à quelques minutes du centre de la ville, le Stade Municipal est devenu le point d'attraction de la grande foule. Son terrain de foot-ball où les équipes les plus scientifiques d'Europe se sont maintes fois déjà rencontrées ; sa piste cycliste que les coureurs les plus réputés du monde entier ont qualifiée de « la plus rapide qu'ils aient connue à ce jour » ; ses divers aménagements permettant tous les genres de spectacles sportifs et de plein air, attirent chaque dimanche une foule avide de beau spectacle, remplissant à chaque grande manifestation ses vastes enceintes.

Deux grandes tribunes couvertes pouvant recevoir 6.000 spectateurs ainsi que d'immenses gradins permettent à 15.000 personnes de goûter parfaitement le spectacle et de profiter, dans ce beau cadre, de tous les bienfaits d'une journée au grand air.

Pour compléter ce magnifique tableau, trois piscines d'eau douce, d'une contenance totale de 3.000 mètres cubes, alimentées à débit continu, reçoivent un nombre toujours croissant de baigneurs et baigneuses : piscine de compétition de 33 m. 33 sur 15, aux parois de couleur bleue, qui permet d'admirer les évolutions des plus grands nageurs ; piscine de grand bain de 50 mètres sur 25 avec pentes douces où les baigneurs ont toujours pied. Enfin la piscine pour enfants où, sans danger aucun, les tout petits peuvent jouir des bienfaits de la baignade et s'ébattre sur une plage de sable fin aménagée pour eux.

Dominant les piscines une large galerie permet de goûter aux joies des bains de soleil.

Plus de 300 cabines individuelles et près de 20 cabines collectives ainsi que de nombreuses douches sont à la disposition des baigneurs et des équipes de nageurs.

Enfin, salles de douches, terrains de basket-ball et de jeux divers, de culture physique, etc..., rien n'a été oublié pour la joie des yeux et la santé du corps.

Des cours d'éducation physique y sont donnés par un professeur diplômé et sous le contrôle médical d'un docteur spécialiste.

Depuis le 17 mars 1934, date à laquelle la Ville a entrepris elle-même l'exploitation du Stade Municipal, les réunions se sont déroulées sans arrêt chaque dimanche, offrant aux Algérois des spectacles sportifs intéressants et recherchés.



## FOOT-BALL

La saison de foot-ball 1933-1934 de mars à mai s'est terminée par une série de matches amicaux et internationaux particulièrement réussis. Les meilleures équipes des départements voisins ont évolué sur le Stade de concert avec les équipes locales.

En ce qui concerne la participation des équipes étrangères il convient de citer l'équipe hongroise « Budapest III Ker » qui a rencontré l'entente Algéroise et à l'occasion du Tournoi International de Pentecôte le champion officiel de Belgique « Union Saint-Gilloise » et l'excellente équipe italienne « Pro Vercelli » qui se produisaient pour la première fois à Alger.

Enfin la rencontre Sète-R.U.A., champion de France contre champion d'Alger, permit de présenter au public la première équipe professionnelle française qui venait de réaliser l'unique exploit de gagner le Championnat de France professionnel et la Coupe de France dans la même année.

La saison 1934-1935 débuta fin septembre par les rencontres R. U. A., champion d'Alger, contre C. D. J., champion d'Oranie, et U.S.M.O.-Gallia, puis se continua jusqu'aux rencontres officielles de Noël par l'organisation successive des matches devant permettre la désignation du Champion du Département.



Match foot-ball ASMO-RUA



L'équipe du RUA, Champion d'Alger, contre le Racing-Club de Paris.  
Au premier plan, le goal du RUA en danger.

Pour le jour de Noël la Sélection de la Ligue d'Alger et celle de la Ligue de l'Ouest furent mises en présence.

Le grand tournoi organisé à l'occasion du jour de l'an permit de présenter l'équipe tchécoslovaque « Zidenice », leader du championnat de Tchécoslovaquie et celle d'Oranie, le Sporting-Club Bel-Abbesien contre le R.U.A. et le Gallia dans des rencontres ardentes et pleines d'intérêt.

Jusqu'à ce jour, chaque semaine se déroule sur le Stade les matches officiels comptant pour la Coupe de l'Amitié et la Coupe de l'Afrique du Nord ainsi que pour le Championnat et offrant toujours le plus d'intérêt.

Pour compléter brillamment cette première année de gestion, il a été organisé les 16 et 17 mars, à l'occasion de l'arrivée des cyclistes prenant part au « Critérium de l'Echo d'Alger », deux grands matches de foot-ball avec la participation de l'excellente équipe du « Racing-Club de Paris », troisième du Championnat de France.

Au cours de ces réunions un match de Championnat de Hockey a été disputé entre Alger et le Maroc alors qu'en Rugby la sélection d'Alger s'est opposé à celle de la province d'Alger.



L'Espagnol Zamora, le meilleur goal européen,  
en action au cours du match Alger-Espagne.



Une mêlée assez confuse d'un match de rugby particulièrement disputé

# RUGBY

Du mois d'avril à celui de juin, le Stade Municipal a été mis à la disposition des rugbymen. Ceux-ci ont eu ainsi l'occasion de disputer entre eux leur titre de Champion d'Alger et de matcher en ouverture des grandes rencontres amicales de foot-ball association. Une journée complète leur a même été consacrée lors de la demi-finale du Championnat de l'Afrique du Nord entre l'équipe du Maroc et celle de Tunisie.

Le début de la saison 1934-1935 a permis, d'autre part, d'héberger les finalistes de la Coupe de la « Presse Libre » et ceux de la Coupe de la Municipalité.



Une mêlée de rugby au cours de la finale du Championnat d'Alger



Une belle réunion d'athlétisme.  
Lancement du disque par le Champion de l'Afrique du Nord.